



92701 COLOMBES CEDEX

☎ **01.47.60.80.00**
Télécopie 01.47.60.80.85

VILLE DE COLOMBES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2025

N°**39**

Conseillers en exercice : 53
Présents : 39
Représentés : 10
Absents : 4

Ayant voté pour : 49
Ayant voté contre : 0
Abstentions : 0
Ne prenant pas part
au vote : 0

**OBJET : DÉNOMINATION DU SQUARE COLBERT
SITUÉ AU 33 RUE COLBERT À COLOMBES,
PARCELLE N°25 BC 234**

LE CONSEIL,

Vu le code des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Considérant que le square porte le nom de la rue sur laquelle est cadastrée la parcelle 25 BC 234 appartenant à la ville d'une superficie de 1912 m²,

Considérant qu'il est de notre devoir de valoriser l'histoire de notre pays et d'honorer la mémoire de nos anciens combattants et particulièrement d'honorer celle d'Octave PERRETTE, était doyen de la ville de Colombes, en rebaptisant ce square en son nom,

Sur l'avis de la Commission Unique,

Après avoir entendu le rapporteur,

D E L I B E R E

Article 1 : Décide de changer le nom du square « dit Colbert » situé au 33 rue Colbert, section 25 BC, parcelle 234 d'une superficie de 1912 m² et sera dénommé Square **Octave PERRETTE**.

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à signer la présente délibération de dénomination du square OCTAVE PERRETTE et les documents y afférents.

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 octobre 2025 à l'Hôtel de Ville et de la réception en préfecture le 16 octobre 2025
Identifiant de l'acte :
092-219200250-20251009-18650-DE-1-1



Le Maire,

Signé électroniquement.
CHAIMOVITCH Patrick

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 3032 – 95027 Cergy-Pontoise cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.